JEANTET

– COMMUNIQUÉ DE PRESSE –

Paris, 29 juin 2026

JEANTET CONSEILLE HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES DANS LE CADRE DE SON AUGMENTATION DE CAPITAL PAR VOIE DE PLACEMENT PRIVE AUPRES D'INVESTISSEURS QUALIFIES

Paris, le 29 juin 2026 – Jeantet a conseillé la société Hoffmann Green Cement Technologies, société cotée sur Euronext Growth Paris, dans le cadre de son augmentation de capital par voie de placement privé auprès d'investisseurs qualifiés

L'augmentation de capital a entrainé l'émission d'un nombre total de 1.271.485 actions, soit une augmentation de capital d'un montant d'environ 5 millions d'euros sur la base du prix de souscription fixé à 3,70 euros, correspondant à une décote de 7,7 % par rapport à la moyenne des cours pondérée par les volumes de l'action Hoffmann des 3 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission.

Cette opération n'a pas donné lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Cette augmentation de capital va permettre à Hoffmann Green Cement Technologies de se doter de moyens supplémentaires pour soutenir sa stratégie industrielle et commerciale et poursuivre les investissements dans ses capacités R&D. Hoffmann Green Cement Technologies a notamment annoncé le lancement de sa nouvelle technologie de rupture H-CLAY ®, dédiée à la valorisation de l'argile, le 9 juin 2026.

Hoffmann Green Cement Technologies conçoit, produit et commercialise des ciments 0% clinker innovants, fortement décarbonés, avec une empreinte carbone divisée par cinq par rapport à des ciments traditionnels, qui présentent, à dosage équivalent et sans aucune modification du processus de fabrication du béton, des performances supérieures au ciment traditionnel.

Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur Euronext Growth Paris ont eu lieu le 23 juin 2026.

Jeantet (conseil juridique de Hoffmann Green Cement Technologies) : **Cyril Deniaud** (Associé, Marchés de Capitaux), **Benjamin Cohu** (Counsel, Marchés de Capitaux), **Constance Bégué** (Collaboratrice, Marchés de Capitaux).

Portzamparc – Groupe BNP Paribas est intervenu en tant que Coordinateur Global et Teneur de livre dans le cadre de l'opération.

JEANTET

A PROPOS DE JEANTET

Fondé il y a plus de cent ans, en 1924, Jeantet est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires indépendants en France. Cabinet multiservices, Jeantet compte 150 avocats, dont 47 associés basés à Paris. Les équipes de Jeantet assistent des entreprises françaises et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement d'affaires techniques et stratégiques à forts enjeux, dans des secteurs d'activité hautement réglementés, notamment : Banque-Assurance, Énergie-Ressources Renouvelables, l'Immobilier, Sciences de la Vie et IP-Tech & Data. Les 200 experts de Jeantet et leurs partenaires internationaux s'engagent à travailler aux côtés de leurs clients pour assurer le succès de leurs projets de croissance, et pour résoudre et anticiper les problèmes auxquels ils peuvent être confrontés à travers le monde.

www.jeantet.fr Jeantet – avocats

CONTACTS PRESSE

JEANTET
Agnès Beauchamps
Directrice Communication,
Marketing & BD
Tel. +33 (0)1 45 05 82 41
abeauchamps@jeantet.fr

VAE SOLIS
jeantet@vae-solis.com